



A L'ATTENTION DES PARENTS DES ENFANTS NÉS EN 2016
INSCRIPTION A L'ÉCOLE MATERNELLE DE BATTENHEIM
POUR LA RENTRÉE 2019/2020

Les inscriptions se dérouleront en 2 temps :

1. **LE SECRETARIAT DE LA MAIRIE** s'occupera de **L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE** de votre enfant.

Pour cela, merci de vous présenter aux heures d'ouverture de la mairie, munis de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile :

Entre le 25 Février 2019 et le 1^{er} Mars 2019

Un certificat d'inscription sera établi et envoyé directement à la directrice de l'école maternelle.

2. LA DIRECTRICE vous accueillera à l'ÉCOLE MATERNELLE :

sur RENDEZ-VOUS

Lundi 4 Mars 2019 de 14H à 19H

et

Mardi 5 Mars 2019 de 17h15 à 18H30

Merci de vous munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

En cas d'impossibilité, il est important de prévenir la directrice de l'école maternelle au 03 89 57 53 20.